



MOTION de la CGT et de la CFTC du SPIP 06

Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 06, Antenne de Nice, réunis le 19/12/17, avons décidé à l'entrée en action pour obtenir le respect de la parole de l'Etat.

Pour rappel, le protocole signé par le Ministre de la Justice le 22 juillet 2016 et contre-signé par le Président de la République, Monsieur François Hollande le 26 juillet 2016, prévoyait la mise en oeuvre de la réforme statutaire de la filière Insertion et Probation dès janvier 2018.

Nous n'acceptons pas que le gouvernement actuel, par le report de la date d'entrée en application de cette réforme obtenue après une lutte historique de plus de 6 mois, bafoue ainsi la parole de l'Etat.

Les agents réunis proposent d'appeler à manifester sur Paris le 01/02/2018, si la réforme n'est pas appliquée en janvier 2018.

Nice le 19/12/17